

Prévention et secourisme de l'enfant et du nourrisson

Chaque année en France, les accidents domestiques sont responsables de près de 9000 décès. Les enfants et les nourrissons, plus fragiles et non conscients du risque, font partie des publics les plus touchés par ces accidents.

Éviter la situation dangereuse et savoir réagir lorsque celle-ci dégénère sont de fait des qualités indispensables à l'assistante maternelle en contact permanent avec le jeune public.

Personnel concerné

Assistante maternelle, personnel de crèche.

Prérequis

Aucun.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de prévenir les accidents domestiques et de réaliser des gestes de secours adaptés à l'enfant et au nourrisson.

Programme

- La prévention des accidents : notion de danger, de risque et de dommage
- Les différents facteurs de risque dans l'habitation
- Les statistiques d'accidents domestiques
- Exemples et mises en situation pour la recherche de pistes de prévention
- Les gestes de secours adaptés à l'enfant et au nourrisson. Savoir réagir face à :
 - Un étouffement
 - Un saignement abondant
 - Une plaie, une brûlure, une chute ou un traumatisme
 - Un nourrisson ou enfant inconscient qui respire
 - Un nourrisson ou enfant inconscient qui ne respire plus
- Exemples, mises en situation, simulations avec matériel de test et mannequins de secourisme

Durée

De 7 heures soit 1 jour.

Nombre de stagiaires

De 4 à 10 stagiaires.

Méthodes pédagogiques

- Etudes de cas, exposé participatif.
- Mises en situation en sous-groupe à l'aide de matériels pédagogiques (mannequins de réanimation, défibrillateur, trousse de secours, etc.).
- Partage de connaissances et échanges.

Encadrement de la formation

La formation est animée par un formateur SST certifié par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, à jour de son maintien et actualisation des compétences.

Suivi et évaluation de la formation

- Le stagiaire est évalué tout au long de la formation afin d'évaluer sa progression (évaluation formative).
- Une attestation de formation lui sera remise en fin de formation.
- Un bilan en fin de séance est recommandé avec un responsable au sein de l'entreprise.

L'organisme de formation

SESAT Formations est :



Habilité à dispenser la formation SST par l'Assurance Maladie Risques Professionnels et l'INRS



Conventionné par la CARSAT Centre Val de Loire pour dispenser des formations préalables à l'habilitation électrique

Tarifs

- A partir de 150€/jour, nous consulter pour plus de précisions